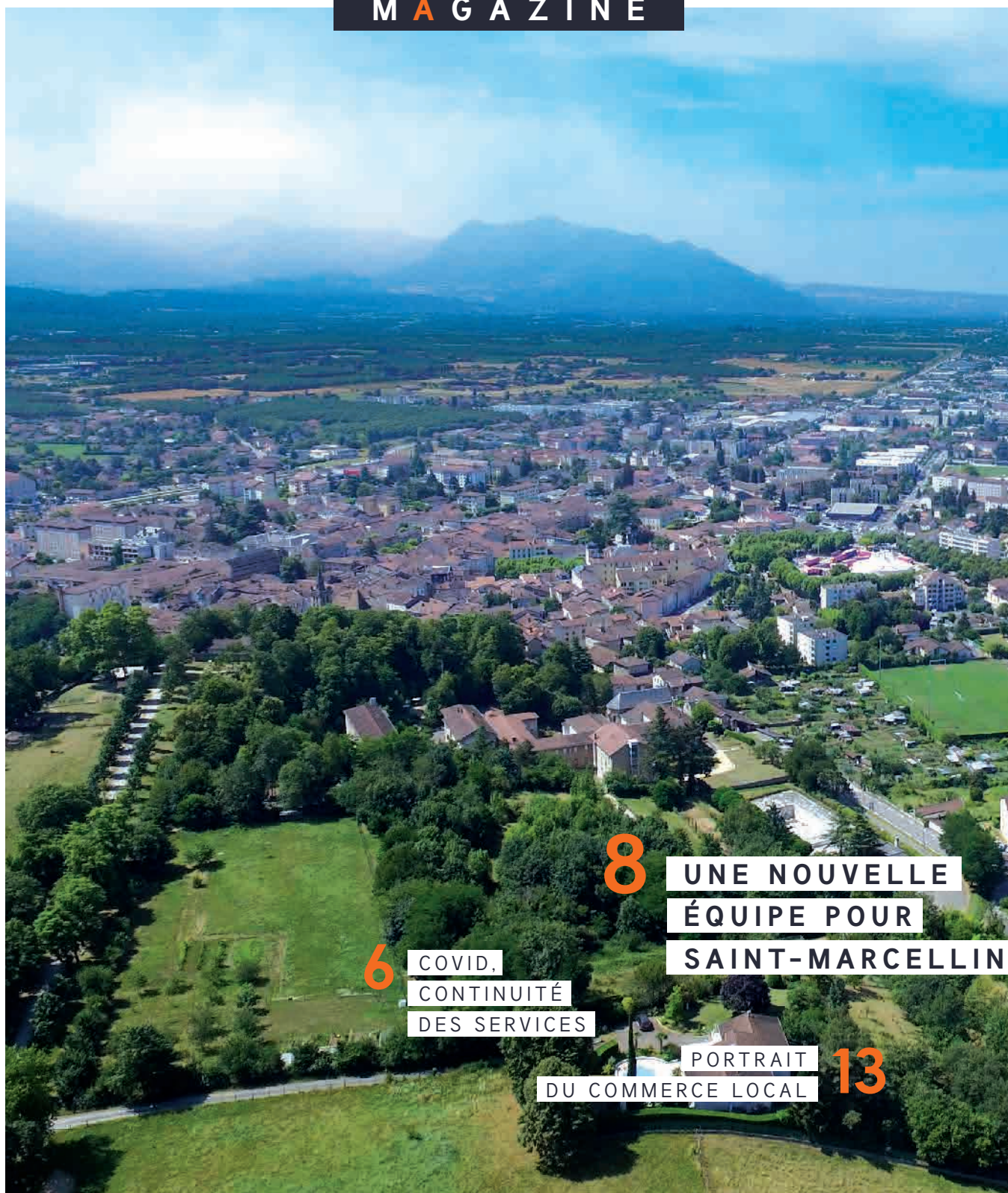


saintmarcellin

107 - DÉCEMBRE 2020

M A G A Z I N E



6

COVID,
CONTINUITÉ
DES SERVICES

8

UNE NOUVELLE
ÉQUIPE POUR
SAINT-MARCELLIN

PORTRAIT
DU COMMERCE LOCAL

13

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

21, place d'Armes
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 41 61
Fax: 04 76 38 64 62
communication@saint-marcellin.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
8h30 > 12h / 13h30 > 17h
Jeudi: 8h30 > 12h
Samedi: 8h30 > 11h30

SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE

7, rue du Colombier
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 45 48

MAISON DU DÉPARTEMENT
SUD GRÉSIVAUDAN

Avenue Jules David
38162 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 36 38 38

CCAS

Espace Riondel - 2, bd Riondel
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 81 21
Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
8h30 > 12h / 13h30 > 17h
Jeudi: 8h30 > 12h

DÉCHETTERIE

Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur
Tél.: 04 76 38 66 03

Horaires d'ouverture

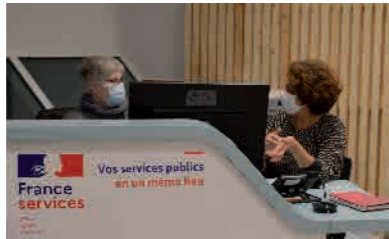
Lundi, mercredi, jeudi:
9h > 12h / 13h30 > 18h
Mardi, vendredi: 13h30 > 18h
Samedi: 9h > 18h
Dimanche: fermé

LA FABRIK

Espace Riondel - 2, bd Riondel
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 81 31

1/3 LIEU NUMÉRIQUE

52, bd du Champ de Mars
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 06 72 01 69 60

ESPACE FRANCE
SERVICES

2, avenue du Collège
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 88 76 67
Accueil MSA: 09 69 36 87 00
Accueil CPAM: 3646

LE DIAPASON

11, rue Jean Rony
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 89 84

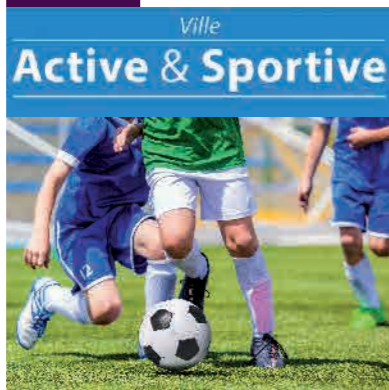
MÉDIATHÈQUE
INTERCOMMUNALE

Saint-Marcellin Vercors Isère
1, bd du Champ de Mars
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 02 91

CINÉMA LES MÉLIÈS

Bd Riondel - 38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 03 37

EN BREF

UNE VILLE ACTIVE
ET SPORTIVE!

Saint-Marcellin a reçu le label « Ville active et sportive » par Roxana Maracineanu, Ministre déléguée chargée des Sports. Avec 3 lauriers sur 4, la commune

se voit ainsi distinguée pour son fort engagement sportif. Grâce à ses équipements, sites et espaces de nature, elle met en effet à disposition des sites de pratique diversifiés correspondant à l'offre locale proposée. Elle favorise en outre l'émergence de pratiques innovantes ainsi que des actions de citoyenneté autour des valeurs du sport. Saint-Marcellin fait donc partie des 440 villes labellisées en France, dont 83 au 3^e niveau.

AIDES À DOMICILE
AVEC VILL'À DOM

Vill'à Dom est le service à domicile du CCAS qui accompagne au quotidien 280 personnes âgées ou en situation de handicap. Il fonctionne 7j/7, y compris la nuit pour sécuriser le maintien à domicile. Les aides à domicile interviennent pour des gestes du quotidien (courses, entretien du logement) ou des actes essentiels de la vie (aide au lever et coucher, toilette, prise de repas), permettant ainsi aux bénéficiaires de rester chez eux. Elles interviennent aussi pour soulager les aidants et leur dégager du temps. Le service s'est bien sûr poursuivi pendant la pandémie avec une forte présence des agents pour accompagner les personnes les plus vulnérables et les plus dépendantes.

+ D'INFOS: 04 76 38 61 03

L'ÉDITORIAL



RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin

« ON AVANCE
ENSEMBLE »

Voilà le 1^{er} numéro de notre nouveau journal municipal. Il est le fruit d'une volonté claire et affirmée de l'équipe de mieux échanger, informer et communiquer avec tous les habitants et habitantes de la commune.

Au même titre que nous souhaitons développer la démocratie participative pour mieux associer les Saint-Marcellinois aux décisions, ce journal se veut un outil d'amélioration de la communication municipale. Il s'agit bien sûr de mieux rendre compte des actions que nous portons et porterons.

Mais il s'agit aussi de mettre le citoyen au cœur de l'information locale, et au-delà de porter un autre regard sur Saint-Marcellin, en accompagnant l'image de la ville vers plus de modernité et dynamisme.

Comme nous l'avons défendu pendant la campagne électorale, nous basons notre mandat sur un principe simple: écouter, comprendre et agir. Écouter, parce que toutes et tous avez votre mot à dire, et chaque citoyen doit pouvoir faire entendre sa voix. Comprendre, car il n'y a pas de bonne et mauvaise solution mais des réponses à apporter qui doivent être adaptées aux situations, aux besoins, aux attentes de la commune et de nos concitoyens. Agir enfin, puisqu'il est selon moi de notre devoir d'élire d'œuvrer au quotidien dans le concret et le pragmatisme. Je crois que ce nouveau journal en est un bon exemple.

SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT

6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

GRAND FORMAT
UNE NOUVELLE ÉQUIPE
POUR SAINT-MARCELLIN

8

12 | COMMENT MARCHE LA COMMUNE

13 | PORTRAIT DU COMMERCE

14 | ON A VOTÉ AU CONSEIL

15 | OPINIONS POLITIQUES

16 | ON SORT !

saintmarcellin

#107 DÉCEMBRE 2020
Magazine de la Ville de Saint-Marcellin

www.saint-marcellin.fr

Directeur de la publication: Raphaël MOCELLIN • Rédaction: Ville de Saint-Marcellin, New Deal • Conception et mise en page: New Deal • Crédit photos: service communication, Sylvain Faisan, Gérald Cantournet, Virginie Laurencin, Shutterstock, X-Droits réservés. • Impression: Imprimerie Grafi - 116, av. de la République - 38320 Bresson • ISSN 1282-8238 - Dépôt légal à parution

Capter L'INSTANT



RENTRÉE SCOLAIRE

Avec 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, accueillant 750 élèves, 1 école privée, 1 collège et 2 lycées, la commune a mis tout en œuvre pour respecter les mesures sanitaires, avec du temps d'ATSEM supplémentaire, et faire en sorte que la rentrée de septembre se passe dans les meilleures conditions.



Un nouvel Espace pour les Services

Depuis le 1^{er} novembre, « France services », accueil dédié aux permanences des organismes de Sécurité Sociale (CPAM, MSA CAF et CARSAT), est ouvert dans un nouvel espace entièrement réaménagé. C'est dans les anciens locaux de la CPAM de Saint-Marcellin situés dans le bâtiment de l'hôtel des administrations, que 300 m² ont en effet été réhabilités du sol au plafond (revêtements, cloisons, électricité, éclairage LED, climatisation réversible) pour un investissement de 250 000 €. L'objectif était de maintenir des services publics de proximité tout en renforçant la qualité des accompagnements des habitants du territoire dans des locaux adaptés.

Voir coordonnées et horaires en p.2

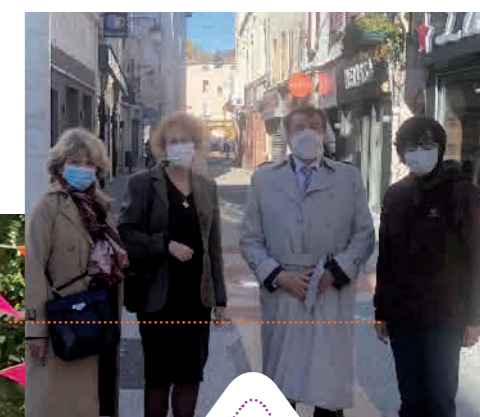
UNE SAISON CULTURELLE (RE)LANCÉE...

Malgré les contraintes sanitaires, le Diapason a fait son 11^e lancement de saison ! Le 5 septembre, 400 personnes sont ainsi venues profiter du concert en extérieur de Radio Tutti et les Barilla Sisters. Même masqué et assis, le public a été transporté en Italie au rythme des « tarentelles » des musiciens ! Avant le 2^e confinement, certains spectacles ont pu être tenus comme Bertrand Belin ou Shaun Ferguson. Mais, la programmation a ensuite été reportée ou annulée. Le Diapason a néanmoins pu accueillir des compagnies locales en résidence (Cie des Gentils, Cie 158, Alphonse et Compagnie), en attendant la réouverture espérée début janvier sur des horaires aménagés.



UN PARCOURS « FITNESS » À FAIRE EN FAMILLE !

L'espace engazonné de la promenade de Joud a été aménagé pour proposer un itinéraire sportif à découvrir en famille ! 2 parcours parallèles, l'un adapté aux enfants et l'autre aux adultes, sont ainsi installés autour de 4 ateliers. Les familles peuvent ainsi profiter d'un espace pour pratiquer des activités sportives et détente ensemble ! Les travaux ont été réalisés directement par les agents communaux, pour un coût total d'aménagement de 40 000 €.



VISITE

C'est le 26 octobre que Juliette Beregi, sous-Préfète de l'Isère, accueillie à la Maison Beausoleil, est venue visiter le quartier « politique de la ville », accompagnée de Nicole Di Maria, vice-Présidente de l'intercommunalité, Monique Vincent, 1^{re} adjointe, et Jean-Yves Balestas, adjoint aux solidarités.

Succès du Forum des associations !

Dimanche 6 septembre, le Forum des associations, organisé pour la première fois depuis de nombreuses années en plein air, a rassemblé un large public ! Chacun a pu apprécier la richesse du tissu associatif local avec plus de 65 associations réunies à l'occasion.



L'ESSENTIEL DE L'ACTU

📍 COVID-19

DES SERVICES ADAPTÉS POUR GÉRER LA CRISE

COMME NOMBRE D'ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS, LA COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN S'EST ORGANISÉE AFIN DE POURSUIVRE AU MIEUX SES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS LES HABITANTS PENDANT CETTE PÉRIODE.

SÉCURITÉ

La Police municipale a adapté son organisation pour être présente 6j/7 et veiller à l'application des règles sanitaires sur l'espace public.

MASQUES POUR LES JEUNES

La Ville a acheté et distribué, les 19 et 20 novembre derniers, 2 masques pour chaque jeune Saint-Marcellinois scolarisé sur la commune.



Merci

à toutes celles et ceux qui ont contribué à assurer la continuité de la vie locale!

Dès le 27 octobre, la commune a activé un « Plan de Continuité de l'Activité » afin d'identifier les missions prioritaires (scolaire, périscolaire, accompagnement des plus vulnérables, aides à domicile, portage de repas, accueil du public) et mobiliser les agents nécessaires.

MAINTIEN DES ACCUEILS

Tous les services municipaux sont restés ouverts, en appliquant les protocoles sanitaires, notamment dans les écoles et équipements sportifs. Les accueils, aménagés pour la sécurité des agents et habitants, sont accessibles aux heures habituelles.



ORGANISATION DES SERVICES

Les agents administratifs, soit 25 agents, ont été placés de manière totale ou partielle en télétravail. Avec la suspension des activités collectives, certains collaborateurs ont été redéployés vers d'autres missions. Des renforts sont aussi mobilisés pour assurer le nettoyage et la désinfection comme dans les écoles. Les travailleurs sociaux et les aides à domicile du CCAS sont aussi particulièrement engagés pour accompagner les plus vulnérables et les personnes âgées.



Restons en lien
06 75 11 14 00
Lundi - vendredi
10h30 - 12h - 14h30 - 17h
ccas

Besoin... -de parler, d'échanger, -d'un coup de main...

- Pour faire des courses alimentaires...
- Pour vous accompagner à un rendez-vous médical...
- Pour changer la bouteille de gaz, une ampoule, redémarrer la box, réparer la télé, déconnecter l'ordinateur...
- Pour résoudre une question administrative...
- Pour faire face à une difficulté...

nous sommes à votre écoute 06 75 11 14 00
pour vous faciliter la vie

ccas

SOLIDARITÉS

📍 Le CCAS a lancé un nouveau dispositif « Restons en lien » pour apporter une aide ou un soutien ponctuel à ceux qui en ont besoin. En 10 jours, près de 30 appels exprimant pour l'essentiel un besoin de lien, lien apporté par les répondants et si nécessaire réorientés vers les acteurs spécialisés.

📍 Des mesures spécifiques sont également engagées pour soutenir les commerces avec notamment l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public.

📍 COMPÉTENCE

QUEL URBANISME DEMAIN ?

ENTRE INTERCOMMUNALITÉ ET COMMUNES, LA QUESTION DE QUI DOIT EXERCER LA COMPÉTENCE URBANISME EST, EN DÉBUT DE NOUVEAU MANDAT, REPOSÉE.

Depuis une vingtaine d'années, les anciens Plans d'Occupation des Sols (POS) ont été progressivement remplacés par des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Ceux-ci n'ont pas comme seule ambition de définir l'affectation des sols et notamment les zones où l'on peut construire et celles qui sont protégées. Leur élaboration invite à une réflexion approfondie sur le fonctionnement de la commune. Il s'agit de dessiner son avenir et de mettre en cohérence, au service de cet avenir partagé, l'ensemble des grandes politiques : habitat, environnement, activité économique, organisation de la mobilité.

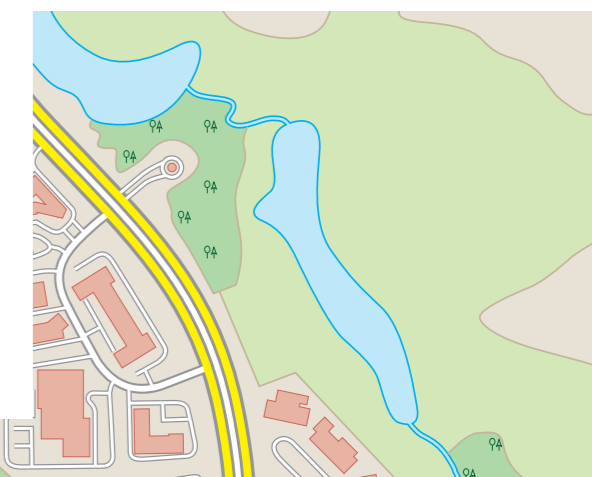
IL EXISTE AUJOURD'HUI 2 TYPES DE PLU :

- 📍 LES PLU COMMUNAUX élaborés à l'échelle d'une seule commune
- 📍 LES PLU INTERCOMMUNAUX (PLU-i) élaborés à l'échelle de l'ensemble des communes membres d'une même intercommunalité.

Si le territoire décidait la mise en œuvre d'un PLU-i, le nouveau document d'urbanisme couvrirait ainsi Saint-Marcellin mais aussi les 46 autres communes que compte la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère. Comme un PLU, un PLU-i comporte des règles différentes selon les secteurs géographiques et les communes.

La loi du 24 mars 2014 dite loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) a prononcé le transfert automatique de la compétence PLU des communes vers les intercommunalités à compter du 1^{er} janvier 2016. Par ce transfert, le législateur a souhaité permettre une meilleure prise en compte de la lutte contre la surconsommation foncière et l'étalement urbain, ainsi que la préservation de la biodiversité. La loi a cependant donné la possibilité aux communes de refuser ce transfert dès lors qu'au moins 25% des communes du territoire intercommunal représentant au moins 20% de la population s'y opposent.

Les communes du territoire doivent aujourd'hui se prononcer sur leur volonté de conserver la compétence ou la transférer. Si les conditions d'activation de la minorité de blocage (au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population du territoire) ne sont pas satisfaites, le transfert de la compétence sera obligatoire et automatique quelle que soit la volonté de la ville de Saint-Marcellin.



2019
Adoption du PLU révisé de Saint-Marcellin par le précédent conseil municipal.

2
c'est le nombre de types de PLU qui existe aujourd'hui, soit à l'échelle communale soit à l'échelle intercommunale.



GRAND FORMAT

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR SAINT-MARCELLIN

C'EST AVEC QUELQUES MOIS DE DÉCALAGE QUE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE A PU SE METTRE EN PLACE AU SERVICE DE SAINT-MARCELLIN ET DE SES HABITANTS. AU PROGRAMME, LA GESTION DES MISSIONS QUOTIDIENNES MAIS AUSSI L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AVENIR DE LA COMMUNE AUTOUR DE PRIORITÉS MAJEURES.

Après 4 mandats successifs de Jean-Michel REVOL, Raphaël MOCELLIN, adjoint au commerce durant le précédent mandat, a été élu le 4 juillet dernier Maire de Saint-Marcellin. Il sera secondé dans sa tâche par 8 adjoints et 7 conseillers délégués, pour un total de 29 élus, comme présentés ci-après. L'organisation de l'équipe présente d'ailleurs une nouveauté importante à signaler avec la création d'une délégation dédiée à la démocratie participative qui témoigne de la volonté de donner la parole et d'associer les habitants aux grandes décisions impliquant l'avenir de Saint-Marcellin.

Démarré dans des conditions difficiles, crise de la COVID oblige, ce nouveau mandat recèle de nombreux enjeux avec notamment l'ambition de redynamisation et l'embellissement du centre-ville, la végétalisation et l'amélioration de la qualité des espaces publics, la rénovation de l'habitat et le soutien aux commerces de proximité. Raphaël MOCELLIN fait le point sur les premiers mois de mandat et les priorités de la nouvelle équipe.



L'INTERVIEW DE
RAPHAËL MOCELLIN

COMMENT SE DÉROULENT LES 1^{ERS} MOIS DE CE NOUVEAU MANDAT ET QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ?

Les conditions de démarrage de ce mandat sont exceptionnelles du fait de la crise sanitaire. Nous avons dû faire face à nombre de situations d'urgence et nous mobiliser pour assurer la continuité du service public dans un contexte difficile. Mais nous demeurerons aussi mobilisés sur nos objectifs à moyen et long termes. Notre principale ambition est de redonner à Saint-Marcellin tout son rayonnement. Les villes sont des « organismes vivants ». Elles sont en constante évolution. Toutes les villes ont connu des phases d'expansion et des phases de repli. Ce n'est d'ailleurs en rien lié à leur taille.

On constate aujourd'hui en France des métropoles qui vont mal et des villes moyennes qui ont des taux de croissance de leur population et de leur emploi extrêmement soutenus.

Saint-Marcellin est aujourd'hui confrontée à certaines difficultés : une perte de dynamisme démographique, un taux de logements vacants important notamment dans l'hyper-centre, un commerce traditionnel à la fois bousculé par des mutations structurelles – le développement de l'e-commerce, la concurrence des grandes surfaces en périphérie – ainsi que par une conjoncture particulièrement difficile du fait des 2 confinements et de la crise sociale qui freine la consommation. Mais Saint-Marcellin est une ville qui a

de nombreux atouts : sa situation géographique, la qualité de ses infrastructures de communication autoroutières et ferroviaires, sa qualité de vie et son niveau d'équipements et de services qui en font une ville idéale pour les familles. Saint-Marcellin doit aussi être la ville de la réussite éducative et la ville du bien vieillir.

Nous souhaitons nous occuper autant des habitants que de la ville en tant que telle. C'est pourquoi l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), conduites conjointement avec la Communauté de communes et l'État, sont aussi importantes.



BIO EXPRESS

- ⊕ Natif et habitant de Saint-Marcellin depuis toujours.
- ⊕ 58 ans, marié, père de 3 enfants de 26, 24 et 22 ans.
- ⊕ Cadre commercial au Centre scientifique et technique du bâtiment à Grenoble.
- ⊕ Élu Maire en 2020.
- ⊕ 1^{er} vice-Président de la Communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère en charge du tourisme, valorisation patrimoniale et gastronomique.
- ⊕ 1^{er} mandat électif en 2014-2020 : adjoint à l'économie et au commerce de Saint-Marcellin et conseiller communautaire.

COMMENT VOYEZ-VOUS LE LIEN ENTRE SAINT-MARCELLIN ET L'INTERCOMMUNALITÉ ?

La Ville de Saint-Marcellin et son intercommunalité ont destin lié. La Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère a élaboré en 2018 et 2019 un projet de territoire. Que dit-il? >>>



6 CONSEILS MUNICIPAUX
TENUS DEPUIS JUILLET DERNIER.

106 DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DES CONSEILS MUNICIPAUX

GRAND
FORMAT
SUITE

Tout d'abord, il reconnaît le rôle particulier et le statut de ville-centre de Saint-Marcellin au sein du territoire communautaire. Ensuite, il fait le constat que le territoire dans son ensemble ne pourra prospérer si sa ville-centre s'appauvrit. Enfin, il fixe comme priorité de conforter Saint-Marcellin dans sa fonction de «ville ressource» au service de l'ensemble des habitants du territoire. C'est là, de mon point de vue, un point essentiel: les fonctions et les services qui sont situés à Saint-Marcellin – qu'il s'agisse de l'hôpital, de la gare SNCF, du collège Le Savouret, des lycées La Saulaie et Bellevue, du Diapason, de la médiathèque, du cinéma – ne servent pas qu'aux seuls habitants de la commune. Ils sont à la disposition de l'ensemble de la population du territoire. Or le niveau d'équipements et de services est un élément essentiel de la qualité de vie dans un territoire. En confortant les équipements et les services de la ville-centre, on améliore le quotidien de l'ensemble des habitants du territoire.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE
A ÉTÉ PROFONDÉMENT
RENOUVELÉE. COMMENT
CELA SE PASSE-T-IL
AU QUOTIDIEN?

J'ai rassemblé une équipe représentative et expérimentée, constituée de femmes et d'hommes complémentaires, tous réunis autour de valeurs fondamentales: la solidarité, le partage, le progrès social et le développement durable. Nous partageons tous la même ambition: faire réussir Saint-Marcellin et améliorer la qualité de vie de tous.



Raphaël
MOCELLIN
Maire
de Saint-Marcellin
Vice-Président
au tourisme,
valorisation
patrimoniale
et gastronomique

Conseiller-ère
communautaire

ADJOINTS



Monique
VINCENT
1^{re} Adjointe
Politique des affaires
générales, des ressources
financières et humaines,
et de la démocratie
participative



Christian
DREYER
2^e Adjoint
Politique
du développement
durable, de l'urbanisme,
des travaux et
de la gestion des risques



Imen
ALOUI
3^e Adjointe
Politique
de l'éducation,
de la jeunesse,
de la famille
et du numérique



Bernard
FESTIVI
4^e Adjoint
Politique
sportive



Nicole
NAVA
5^e Adjointe
Politique culturelle,
touristique
et patrimoniale



Jean-Yves
BALESTAS
6^e Adjoint
Politique
des solidarités



Véronique
TODESCO
7^e Adjointe
Politique
de la vie associative
et de l'animation



Alain
RENAULT
8^e Adjoint
Politique du développement
économique en charge
du commerce, de l'artisanat
et de l'emploi



CONSEILLERS
MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS



Mylène
MATRAS
Conseillère municipale
déléguée aux mobilités
et à la transition
écologique



Mathieu
GERMAIN
Conseiller municipal
délégué à la démocratie
participative



Olivia
JACQUOT
Conseillère municipale
déléguée à l'animation



Jules
JANY
Conseiller municipal
délégué à la jeunesse



Benjamin
ARMAND
Conseiller municipal
délégué en charge
des spectacles
et des expositions



André
GILOZ
Conseiller municipal
délégué en charge
de la vie quotidienne



Xavier
PAGES
Conseiller municipal
délégué aux événements
sportifs

29 ÉLUS
COMMUNAUX
POUR ÉCOUTER,
COMPRENDRE
ET AGIR

Compte tenu de la taille de la commune évaluée à son nombre d'habitants, Saint-Marcellin a un conseil municipal de 29 sièges. L'équipe majoritaire en occupe 20, avec environ 1/3 d'élus sortants du mandat précédent et 2/3 de nouveaux, formant un groupe enthousiaste, divers, et complémentaire. Le conseil est complété par 9 représentants issus de 4 groupes minoritaires. 12 élus du conseil sont également les représentants de la commune à l'intercommunalité.

Compte tenu de la taille de la commune évaluée à son nombre d'habitants, Saint-Marcellin a un conseil municipal de 29 sièges. L'équipe majoritaire en occupe 20, avec environ

CONSEILLERS MUNICIPAUX MAJORITAIRES



GINETTE
PEVET



Patricia
ODDOUX



Ségolène
CLEMENT



Marie-Hélène
BALLOUHEY

LES MINORITÉS

SAINT-MARCELLIN POUR TOUS



Jacques
LASCUMES



Sylvie
MOCELLIN CHAPRE



Bruno
GIARDINO



Lucile
VIGNON

SAINT-MARCELLIN
VERTE ET SOLIDAIRE



Jonathan
SOEN

SAINT-MARCELLIN DEMAIN



Noëlle
THAON



Jean-Luc
PIQUER



Isabelle
GAUVIN

SAINT-MARCELLIN
ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE



Christophe
GHERSINU

RENCONTREZ
LES ÉLUS

LE MAIRE ET LES ADJOINTS SONT À VOTRE ÉCOUTE POUR ÉCHANGER SELON VOS BESOINS. VOUS DEVEZ POUR CELA CONTACTER LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL PAR MAIL, COURRIER OU TÉLÉPHONE. EN FONCTION DE VOTRE DEMANDE, IL SE CHARGERA DE CALER UN RENDEZ-VOUS AVEC L'ÉLU RÉFÉRENT SELON SA DÉLÉGATION. EN LIEN AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX, UN SUIVI SERA ASSURÉ POUR VOUS APPORTER SI BESOIN UNE RÉPONSE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

☎ 04 76 38 50 13

✉ secretariat.general@saint-marcellin.fr

L'ARTICLE DU MOIS

LA COMMUNE, COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉLUS MUNICIPAUX, COMMUNAUTAIRES, ADJOINTS, DÉLÉGUÉS, CONSEIL MUNICIPAL, INTERCOMMUNALITÉ... PAS TOUJOURS SIMPLE DE SE REPÉRER DANS L'ORGANISATION LOCALE! VOILÀ UN PETIT MÉMO SIMPLIFIÉ POUR TOUT COMPRENDRE SUR QUI FAIT QUOI.



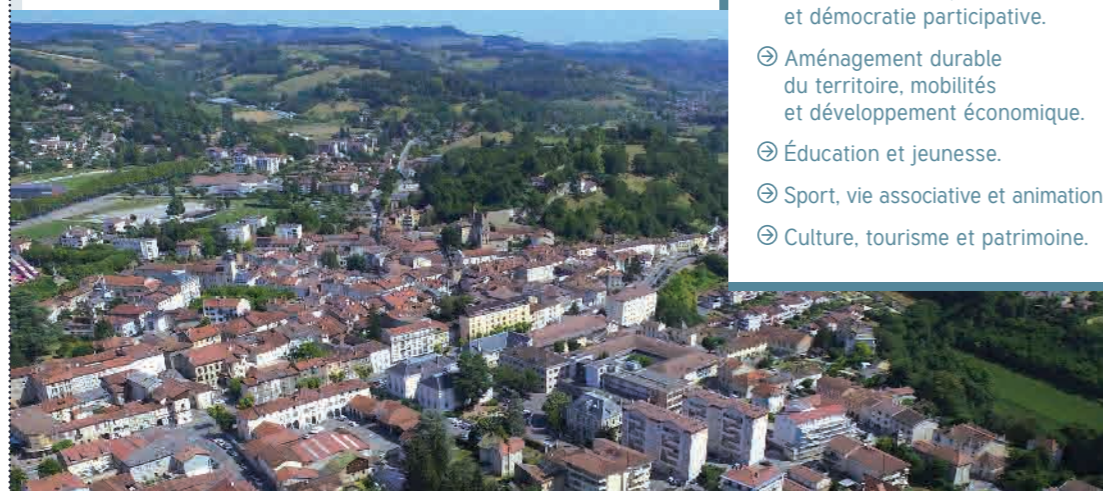
LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune est la plus petite division administrative du territoire. Elle est issue des 44 000 paroisses du Moyen-Âge. Il en reste aujourd'hui 35 357, dont 85 % ont moins de 2 000 habitants.



SAINT-MARCELLIN, VILLE-CENTRE!

Avec **8 102 habitants** sur un total de 45 420, Saint-Marcellin est la plus grande commune du territoire intercommunal. Par sa taille mais aussi par les services et les activités économiques et sociales qu'elle propose, elle est la « ville-centre », celle qui est utilisée par de nombreux habitants de l'intercommunalité.



ET L'INTERCO ?

Les élus qui siègent à la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère sont des « **conseillers communautaires** ». Ils sont tous issus des conseils municipaux des 47 communes membres. Chacune dispose d'un nombre de représentants en fonction de son nombre d'habitants. Ainsi, sur un total de 73 élus

communautaires, 12 représentent Saint-Marcellin et chacun des groupes politiques élus. Comme dans une commune, le conseil communautaire élit en son sein son représentant, le « **Président** », qui choisit une équipe de « **vice-Présidents** » auxquels il délègue le suivi de certaines thématiques. Comme

C'est là que les élus prennent les décisions: ils votent des délibérations, qu'ils peuvent approuver ou refuser. Les décisions adoptées sont ensuite mises en œuvre par le Maire, il dispose donc du « pouvoir exécutif ». Le Maire est également chargé de définir le budget de la commune, de passer les contrats et marchés publics nécessaires au fonctionnement des services et actions mises en œuvre, d'assurer des missions de sécurité publique avec la police municipale et de représenter la commune en justice.

5 COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal a créé 5 commissions regroupant 11 élus chacune. Elles couvrent l'ensemble des compétences exercées par la commune, et sont chargées d'étudier les dossiers qui seront soumis au vote du conseil.

- ⊕ Ressources (finances), intercommunalité, mutualisations et démocratie participative.
- ⊕ Aménagement durable du territoire, mobilités et développement économique.
- ⊕ Éducation et jeunesse.
- ⊕ Sport, vie associative et animation.
- ⊕ Culture, tourisme et patrimoine.

PORTRAIT COMMERÇANT

VIVE LE COMMERCE !

COMMERCES, MARCHÉS, SITE WEB... ON ACHÈTE ICI POUR SOUTENIR LA VITALITÉ DE LA COMMUNE !



3 MARCHÉS PAR SEMAINE (ALIMENTAIRE, MARDI ET VENDREDI; TOUT, SAMEDI)

PRÈS DE 250 COMMERCES ET SERVICES

DONT 28 COMMERCES DE BOUCHE - 34 BEAUTÉ/SANTÉ - 25 DE MODE - 23 LOISIRS - 16 POUR LA MAISON - 30 CAFÉS/RESTAURANTS...

9 000 € POUR LES ANIMATIONS COMMERCIALES

ACTIONS MUNICIPALES & ACHAT LOCAL !

Des illuminations de Noël toujours plus belles et cette année avancées pour la réouverture des commerces

Si la compétence économique relève de l'intercommunalité, la ville reste très attentive à son tissu commercial. Elle apporte ainsi chaque année un soutien financier aux animations commerciales de « Cœur de commerces », l'Union Commerciale de Saint-Marcellin, ou des commerçants du marché. Par l'amélioration des espaces publics, la ville contribue aussi à faciliter l'accès aux commerces et attirer les clientèles. À plus long terme, elle va d'ailleurs renforcer cette action via l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT), un dispositif pour améliorer notamment le renouvellement urbain et faciliter l'implantation de commerces. Sont prévus: l'embellissement des espaces publics, un meilleur stationnement, la recherche de nouvelles enseignes, la création de locaux « tremplin » et boutique éphémère...

AVEC LA CRISE, LA VILLE S'EST EN OUTRE MOBILISÉE, AUX CÔTÉS DE L'INTERCOMMUNALITÉ, POUR APPORTER UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX COMMERCES DE LA COMMUNE.

- ⊕ Autoriser leur ouverture 8 dimanches en 2021
- ⊕ Relayer leur communication (Internet et réseaux sociaux)
- ⊕ Inciter les consommateurs à consommer local avec une campagne de communication « Acheter local c'est idéal! »
- ⊕ Offrir des bons cadeaux de fin d'année aux agents à utiliser chez les commerçants ou sur la plateforme de vente en ligne www.moncoeurducommerce-smvi.fr
- ⊕ Mettre à disposition des moyens municipaux pour assurer la livraison des produits
- ⊕ Mettre en place une exonération des loyers des locaux municipaux
- ⊕ Accompagner commerces et commerçants dans leur développement numérique (plateforme « En bas de ma rue »)



ON A VOTÉ

AU CONSEIL MUNICIPAL

DES RUES COMMUNALES BIEN NOMMÉES!

Toutes les communes de plus de 2000 habitants sont dans l'obligation de disposer de voies publiques clairement adressées. Cet adressage de toute habitation et local professionnel est en effet indispensable pour la sécurité (accès des secours), la vie quotidienne (livraisons) et, à l'avenir, le développement de la fibre optique. En partenariat avec La Poste, la commune a ainsi procédé à un état des lieux global avant de définir 45 dénominations de voies non nommées jusque-là, imprécises ou trop similaires à d'autres.



L'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR RACCORDERA 150 LOGEMENTS

Compte tenu de la capacité supplémentaire de l'installation de production d'énergie calorifique, le réseau de chaleur de la régie Saint-Marcellin Énergie Bois va être étendu. Le projet permettrait, d'une part, d'augmenter le nombre d'abonnés et optimiser l'exploitation de la régie, et, d'autre part, de conforter la filière bois locale et le développement des énergies renouvelables. Près de 150 logements, existants ou futurs, pourraient être raccordés. Une subvention de 307 000€ a été sollicitée auprès de l'ADEME, pour un reste à charge autofinancé de 340 000€.

13 BÉNÉFICIAIRES DE LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Pour cette édition 2020, 13 bénéficiaires profitent de l'opération d'aide au financement de la formation à la conduite. En contrepartie d'une prise en charge de 40 à 80% du coût de l'épreuve pratique, les jeunes s'engagent à réaliser des heures de bénévolat dans des associations caritatives, culturelles ou sportives de la commune (Secours Populaire, Restos du Cœur, Secours Catholique, Compagnie 158, basket, Athlétic Club, Croix Rouge...).



opinions

POLITIQUES

Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, cet espace est réservé à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

SAINT-MARCELLIN AVENIR

Ce début de mandat s'exerce pour le moins dans un contexte très particulier. Première action forte : la renégociation d'emprunts afin de les sécuriser dans la durée, en passant de taux variables incertains à des taux fixes. Ces taux plus bas, compensent les frais liés à toute renégociation. À l'enjeu sanitaire et de protection de nos concitoyens, s'ajoutent un enjeu social avec les difficultés rencontrées par certaines familles et un enjeu économique lié à des activités au ralenti, suspendues voire totalement fermées. Au-delà de la gestion des affaires courantes, la municipalité est donc engagée au quotidien depuis le début de la crise (voir p. 13), notamment en termes de solidarité envers ceux qui en ont besoin et de soutien à la dynamique commerciale. C'est un sujet primordial que nous suivons d'ailleurs avec les élus des groupes minoritaires comme «Saint-Marcellin écologique et progressiste». La volonté de la majorité est en effet de travailler en collaboration avec tous les élus représentant les minorités, comme, autre exemple, «Saint-Marcellin verte et solidaire» sur les questions d'espaces verts ou mobilité douce. Les commissions municipales ont aussi été ouvertes à chacun d'eux ; 4 élus sur 11 sont donc issus des 4 minorités. Nous poursuivons notre volonté d'ouverture via des présentations et discussions en commissions et attendons que les postures politiques reflètent ce travail en commun, ce qui, à ce jour, ne semble pas toujours vérifié.

La majorité

SAINT-MARCELLIN POUR TOUS

Chers concitoyens.

Cette mandature débute de façon très inhabituelle. Le contexte sanitaire a provoqué des élections dans des conditions anormales et a affaibli la participation à un niveau inconnu dans l'histoire municipale. Dans notre ville, 5 listes étaient au 2^e tour. Seuls 30% des votants ont choisi le maire alors que l'opposition avec 4 groupes totalise 70%. Bien que légalement élu, sa légitimité est très faible. Malgré cela l'équipe en place continue la politique précédente. Elle a alourdi la dette de presque un million d'euros en renégociant des prêts. Nous n'avons eu accès ni aux anciens ni aux nouveaux contrats de prêt. La réouverture des commerces nous réjouit, dommage que bars et restaurants restent fermés. Nous félicitons ceux qui innoveront pour y palier. Consommons local! Offrons pour Noël à notre famille, nos amis ou à nos collaborateurs, les bons d'achat de l'union commerciale! Les sports en extérieur ont repris début décembre et les sports en salle sont prévus peu après. Le contexte affaiblit les liens sociaux et familiaux. Il en résulte un isolement pour les personnes fragiles, des inégalités, de la précarité, des problèmes intra-familiaux... Il nous tient tant à cœur que tout rentre dans l'ordre au plus vite. Aussi, maintenons des relations suivies et régulières avec ceux qui nous entourent. Souhaitons à tous, petits et grands, de profiter au mieux des fêtes de fin d'année, sans oublier de rester prudents.

Jacques Lascoumes

SAINT-MARCELLIN DEMAIN

Au cœur de l'action.

Tout d'abord nous adressons une pensée particulière à vous qui subissez les conséquences de la pandémie. Vous nous avez accordé votre confiance et pour cette raison nous ne faillirons pas. Notre rôle est de faire entendre les voix des 70% de Saint-Marcellinois qui ont manifesté leur volonté de changement en votant pour l'une des listes minoritaires : notre mission est donc de contrôler la gestion municipale et d'alerter. Depuis le début de ce mandat des points nous interpellent et nous inquiètent. La chambre régionale des comptes a relevé des incohérences et des non-sens notamment sur des emprunts récemment contractés. Autre point, les emprunts toxiques en cours de renégociation qui vont engendrer près de 1 000 000 d'euros de pénalités et qui pèseront pour la décennie à venir sur les comptes de la ville. L'état de nos finances communales est bien plus morose que ce qui nous a été annoncé. Autre point soulevé notre Plan Communal de Sauvegarde, datant de 2007, n'a jamais été mis à jour alors qu'il doit l'être tous les 5 ans. Nous regrettons que cet outil indispensable à la gestion de crises comme la COVID-19 n'était pas opérationnel. Si 2020 a été placée sous le signe de l'omerté nous espérons que 2021 s'inscrira sous de nouveaux augures.

Pour qu'ensemble nous préparions demain : contactez-nous par mail contact@saintmarcellindemain.fr ou sur 

Noëlle, Isabelle, Jean-Luc et notre équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes.

SAINT-MARCELLIN VERTE ET SOLIDAIRE

La liste «Saint-Marcellin Verte et Solidaire» reste motivée pour notre ville, face aux défis sociaux, écologiques, économiques et démocratiques présents et à venir. Nous agissons par notre participation à la vie municipale et locale. Les membres de notre liste sont engagés dans la vie de la cité, au travers d'associations (solidarité, transition écologique, producteurs locaux, cantines scolaires, mobilités), d'ateliers à la Fabrik, du CCAS, ou d'autres engagements militants pour la santé, le climat, l'emploi. Nous préparons chaque conseil ensemble, de manière à porter une voix collective pour défendre les valeurs qui ont convaincu certains d'entre vous. Malgré notre volonté affichée de travailler de manière constructive, nous constatons un premier raté, en apprenant par voie de presse l'abattage de 32 arbres, ceci alors que la promesse du Maire était de nous associer à la thématique de la végétalisation. Si l'abattage de certains arbres dangereux était justifié, nous n'avons pas pu débattre du sort des autres. Malgré ce mauvais départ, nous espérons toujours que la majorité partagera rapidement et clairement les projets qu'elle envisage pour notre ville, qu'elle nous y associera, ainsi que la population. Soyez convaincus que nous restons vigilants et que nous ferons notre maximum pour construire, avec la majorité, une ville plus attractive, agréable, solidaire et résiliente.

Nous restons à votre écoute via saint-marcellin-verte-solidaire@ecmail.fr et 

Jonathan Soen

SAINT-MARCELLIN ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE

Le message d'ouverture affichée par la majorité restera-t-il lettre morte?

Si les différentes oppositions se sont accordées pour garantir l'expression de la contradiction dans les multiples commissions communales, l'organisation des échanges au sein des conseils municipaux ne laisse guère de place aux débats (ordres du jour massifs établis sans concertation et envoyés à la limite des délais légaux). Cette situation est-elle l'illustration d'un amateurisme de la municipalité actuelle ou le signe d'un mal plus profond comme en témoignerait la coupe des arbres malades? Sans en remettre en cause leur dangerosité, il était important de l'intégrer dans une réflexion globale d'aménagement de notre territoire tout en donnant du contenu à la transition écologique et sociale, plutôt que de la traiter comme une mesure technique ponctuelle. À l'image du faible empiètement à octroyer aux élu-e-s des moyens pour exercer leur fonction (bureau, adresse informatique), les pratiques de l'actuelle majorité ne témoignent pas d'une volonté de construire ensemble un avenir commun. Par ailleurs, la publicité habituelle des conseils municipaux devrait logiquement éclairer les citoyens·nes mais, sous prétexte de contexte sanitaire, ils se déroulent à huis clos en l'absence du public et de la presse!

Nous sommes toujours à votre écoute et vous pouvez nous adresser votre vision de la vie à Saint-Marcellin pour la porter au conseil municipal.

Christophe Ghersinu

ON SORT !



**LE MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT
DE BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE.**



*En raison des règles sanitaires,
la traditionnelle cérémonie
des vœux n'aura pas lieu.*



📺 CINÉMA LES MÉLIÈS

Nous attendons avec impatience
la réouverture de notre cinéma
Les Méliès.

20 bd Riondel, 38160 Saint-Marcellin
04 76 38 03 37



📖 MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE

La médiathèque a repris
son activité aux horaires suivants:
Mardi, Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h & de 14h à 16h.
1 bd du Champ de Mars, 38160
Saint-Marcellin - 04 76 38 02 91

REPRISE DE LA SAISON EN JANVIER

(sous réserve des restrictions sanitaires).

JANVIER 2021

» HUMOUR FRÉDÉRIC FROMET CHANTE L'AMOUR

SAM. 23 > 20H

📺 DIAPASON

Un spectacle d'humour
pour démarrer l'année
2021 sous de meilleurs
auspices!
Dès 12 ans.



» MUSIQUE JAZZ

NANAN de la Cie Idyle

MERC. 27 > 10H

📺 DIAPASON

Dès 4 ans.



FÉVRIER

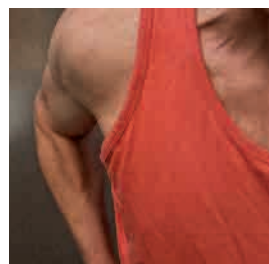
» THÉÂTRE MUSICAL COURIR

Thierry Romanens
et Format A'3

VEND. 5 > 20H

📺 DIAPASON

Tout public dès 12 ans.



» THÉÂTRE L'ENFANT REVENANT

Alphonse et Compagnie

MAR. 23 > 20H

📺 DIAPASON

Tout public dès 12 ans.

» MARIONNETTES ET THÉÂTRE D'OBJET BOOM

de la Cie Entre
eux deux rives

JEUDI 11 ET VEND. 12

> 9H - 10H45 - 15H

📺 DIAPASON

Tout public dès 18 mois.



» CIRQUE

INTARSI de la Compagnie
de Cirque "eia"

VEND. 26 > 20H

📺 DIAPASON

Jeune public dès 6 ans.



NOUVEAU

UNE CARTE D'ABONNÉ pour le diapason SAINT-MARCELLIN

Depuis cette saison, le Diapason propose une carte
d'adhérent pour bénéficier de tarifs préférentiels sur
tous les spectacles, en fonction des places disponibles.
La carte, d'un coût de 8€, est amortie dès le 2^e spec-
tacle acheté! PROFITEZ-EN DÈS CETTE ANNÉE!

*Carte nominative et individuelle en vente en billetterie
ou en ligne (une photo d'identité sera demandée).*

www.diapason-saint-marcellin.fr

TOUTE L'ACTU SUR

WWW.SAINT-MARCELLIN.FR

Ville de Saint-Marcellin

#ville2saintmarcellin